

Rapport d'Activité 2025



 **DAC Ardèche**
**Dispositif d'appui
à la coordination**



INTRODUCTION

- Mot de la présidente - Sandrine LOMBARD

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

- L'association
- L'organisation territoriale
- L'équipe du DAC
- Appui aux professionnels
- Coordination territoriale
- Démarche qualité
- Bilan financier

PROJETS ET PERSPECTIVES 2026

- Projets 2026
- Perspectives



INTRODUCTION

Mot de la présidente



“L’année 2025 a été une année de consolidation et de développement de l’Association DAC Ardèche, marquée par un rythme soutenu, illustrée à la fois par l’intensification de notre activité et par la richesse des projets engagés sur le territoire.”

Sandrine LOMBARD

Grâce à l’engagement sans faille des équipes, que je tiens à saluer, à la présence active des membres du conseil d’administration, à la confiance de nos partenaires et au soutien constant de notre financeur - l’ARS, nous avons poursuivi avec détermination notre mission d’appui à la coordination des parcours de santé.

Au-delà de l’appui aux parcours, nous avons aussi renforcé notre rôle d’animation territoriale avec de nombreuses rencontres avec des partenaires et de nombreuses participations aux instances locales, permettant ainsi le positionnement du DAC dans le paysage institutionnel départemental.

Le rapport d’activité qui vous est présenté, revient sur les grandes actions menées en 2025. Il est le reflet du travail quotidien de nos équipes et de la dynamique collective portée au service des patients et des professionnels du territoire.

Les perspectives 2026, s’annoncent riches de projet, avec notamment la signature d’un contrat pluriannuel d’objectifs et de moyens avec l’ARS, qui fixe les objectifs pour les 3 années à venir.

La gouvernance a aussi décidé d’engager, après 3 années pleines d’exercice, la rédaction du projet associatif qui définira, les valeurs et principes d’actions que le DAC souhaite porter.

Je remercie nos financeurs, nos partenaires ainsi que les membres de notre assemblée pour leur confiance ainsi que l’équipe du DAC Ardèche dont l’engagement quotidien rend possible notre action auprès des publics les plus vulnérables.

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

- L'association
- L'organisation territoriale
- L'équipe du DAC
- Appui aux professionnels
- Accompagner et coordonner les parcours
- Coordination territoriale
- Démarche qualité
- Bilan financier



L'ASSOCIATION

L'association DAC Ardèche est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Son objet principal est de “**constituer et d'administrer un dispositif d'appui à la coordination** sur le territoire de l'Ardèche”.

L'association DAC Ardèche a réuni l'Assemblée Générale consultative le 15 septembre 2022.

Elle a choisi de se doter d'**une gouvernance représentative et équilibrée** des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire, ainsi que de représentants des usagers. Ainsi, son conseil d'administration est composé au 31 décembre 2025 de 14 membres répartis au sein de cinq collèges :

COMPOSITION DES COLLÈGES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Collège des professionnels libéraux et exercices coordonnés

- **IDEL** - Sandrine Lombard **Présidente**
- **CPTS Sud Ardèche Cévennes** – Emmanuel Bonnaud **Vice-président**
- **CPTS AL'Aube** – Myriam Meddoun

Collège des établissements de santé

- **SMR Virac** – Cécile Daniel **Trésorière**
- **CH Cévennes Ardéchoises** - Rachida Benabida **Secrétaire**
- **CH Ardèche Nord** – Claire Vallon

Collège des établissements sociaux et médico-sociaux

- **CH Ste Marie** – Tarik Oussal
- **Adapei 07**- Natascha Leonard-Bineau
- **ADMR** – Anne Fargier-Amaouz
- **Confluence SASU** – Fabienne Segui

Collège des collectivités territoriales ou institutions

Conseil départemental Ardèche

- Sandrine Genest
- Sylvie Gaucher

Collège des représentants des usagers

- **AFD** – Andrée Duplantier
- **Ligue contre le cancer** – Xavier Fenouil

RÉUNION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

- **3** conseils d'administration
 - **10** réunions du bureau
 - **1** Assemblée générale Ordinaire (avril 2025)
 - **1** Assemblée générale Extraordinaires (novembre 2025)
- ➔ *Modification des statuts de l'association*





L'ORGANISATION TERRITORIALE

Les missions du DAC Ardèche sont déployées dans l'ensemble du territoire du département de l'Ardèche depuis novembre 2022.

L'Ardèche est un département rural, ayant un seul axe principal de communication, la "Vallée du Rhône". Sa ruralité est un enjeu fort, dans la mobilisation des acteurs au domicile des personnes relevant de situations complexes.



Trois antennes du DAC sont réparties sur le territoire ardéchois afin de couvrir de manière optimale l'ensemble du département.

Antenne Sud - située à Aubenas

- 4 Référénts de parcours complexe
- 1 Assistante administrative de coordination

Antenne Centre - située à Guilherand Granges - Siège social

- 2 Référénts de parcours complexe
- 1 Assistante administrative de coordination
- 1 Directrice
- 1 Responsable du service coordination et du suivi des parcours
- 1 Chargé de l'animation et du développement territorial

Antenne Nord - située à Davézieux

- 2 Référénts de parcours complexe
- 1 Assistante administrative de coordination

362

COMMUNES

354 communes en Ardèche + 8 communes en Loire

340K

HABITANTS

333 229 habitants + 6700 habitants Loire

5530

km²

TERRITOIRE

60,5 hab./km²

CHIFFRES CLES



- **236** médecins généralistes en activité en Ardèche
- Part de la population âgée de + 65 ans : **25,2%**
- Part de la population de +17 ans sans médecin traitant : **15,2%**

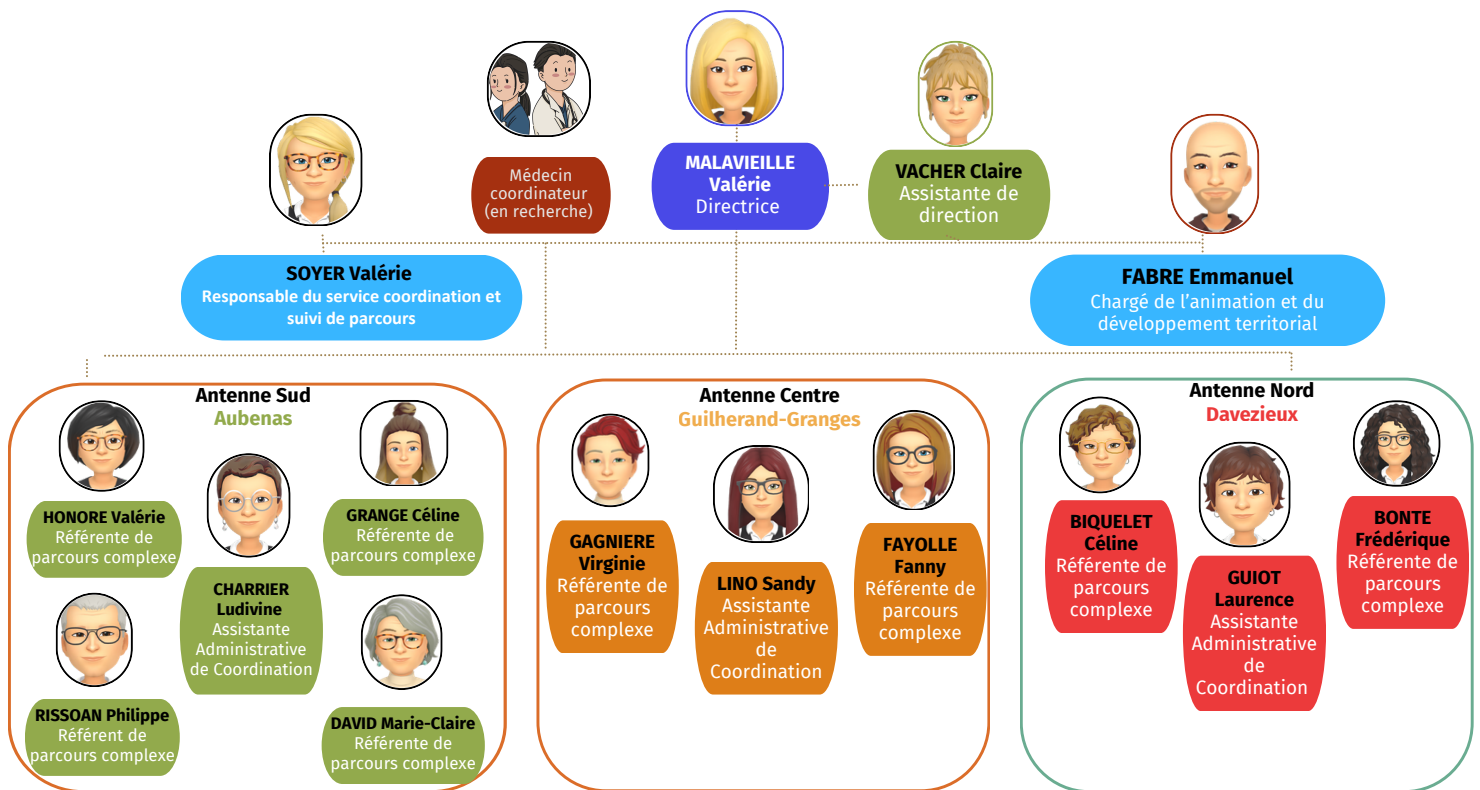


L'ÉQUIPE DU DAC

Composition du DAC en 2025 : 15 Salariés

- 1 Directrice
- 1 Assistante de direction
- 1 Responsable du service coordination et du suivi des parcours
- 1 Chargé d'animation et du développement territorial
- 3 Assistantes Administrative de Coordination
- 8 Référents de parcours complexe

L'ÉQUIPE DU DAC ARDECHE - ORGANIGRAMME 2025



La diversité des profils professionnels (Infirmière, Éducateur spécialisé, Conseillère en économie sociale et familiale, mandataire judiciaire) est une richesse pour répondre au mieux aux besoins des personnes rencontrant une situation complexe. La mutualisation des connaissances entre les professionnels permet d'apporter des **réponses adaptées et globales** aux partenaires et aux personnes en difficulté dans la coordination de leur parcours de santé.





BILAN D'ACTIVITÉ 2025

L'EQUIPE DU DAC

1

Une Arrivée - Janvier 2025

Le Chargé d'animation et du développement territorial

Un Départ - Novembre 2025

La responsable du service coordination et suivi des parcours

14.9
ETP

Effectif moyen annuel
(13,92 en 2024)



46.2
ANS

Moyenne d'âge :
elle est restée stable
en 2025

638

Heures de formation



Ateliers Analyse de la Pratique
Professionnelle (APP)



Les écrits professionnels



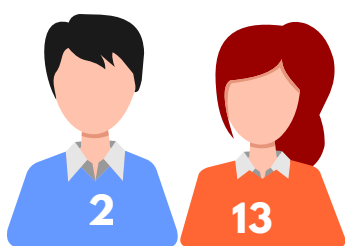
Organiser et animer des réunions de
concertation



Atelier document Unique - Santé
au travail



Formation à la santé mentale des
personnes âgées



Répartition homme-femme
au sein du DAC Ardèche

En juillet 2025, du fait de l'augmentation des effectifs, un
nouveau **Comité Social et Économique** a été mis en
place au sein du DAC Ardèche.





BILAN D'ACTIVITÉ 2025

APPUI AUX PROFESSIONNELS

Le dispositif d'appui à la coordination (DAC) de l'Ardèche est un **dispositif financé par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes** dans le cadre de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé.

L'objectif général est de fluidifier les parcours de santé en participant au découloisonnement des champs d'exercice du sanitaire, du social et du médico-social.

1 RECUEIL DES DEMANDES



Téléphone

Numéro unique pour le département

04-75-81-63-10



Mail

Mail unique pour le département

contact@dacardeche.fr



Mon SISRA

MonSisra:

DAC ARDECHE
SUD/CENTRE/NORD



Site internet

<https://www.dacardeche.fr>

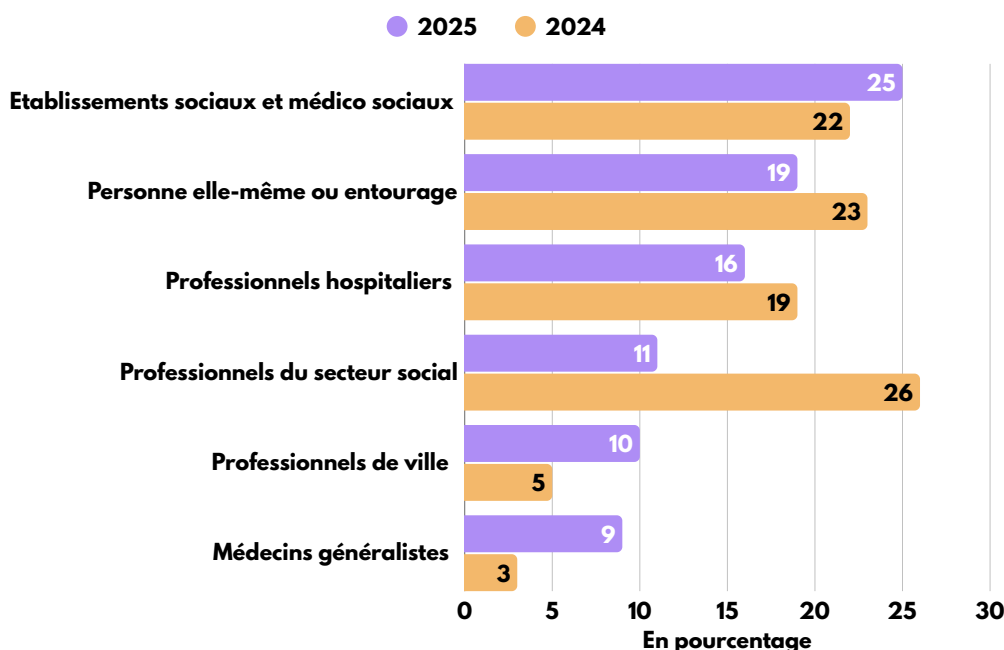
Demande d'appui en ligne



**Du lundi au vendredi
de 9h à 17h**

- Par tous les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, rencontrant une situation complexe.
- Par les personnes elles-mêmes ou leurs aidants

PROFIL DES DEMANDEURS



OBJECTIF ATTEINT EN 2025

+67%

D'orientations par les
**professionnels de ville
et les médecins de
ville**

“Il est le résultat du
travail partenarial avec
les CPTS, les MSP et
les médecins
généralistes du
territoire”



APPUI AUX PROFESSIONNELS

2 DÉTERMINATION DU NIVEAU DE RÉPONSE



Information

- Transmission d'une indication, d'un renseignement, d'une précision ou d'un conseil
- Identification d'une ou de plusieurs ressource(s)



Orientation

- Mise en relation avec un dispositif ou une organisation



Coordination des parcours complexe en santé

- Coordonner et organiser le parcours du patient, dans le cadre d'une réponse globale et coordonnée
- En respectant le principe de subsidiarité et d'universalité des acteurs sociaux , médico-sociaux et sanitaires

LES SOLLICITATIONS AU DAC EN 2025

551

+ 11%

Personnes ont bénéficié d'un accompagnement par le DAC Ardèche

236

+ 12%

File active moyenne mensuelle

587

SOLLICITATIONS
+ 17,4 %
2024



62%
APPUI A LA
COORDINATION



38%
INFORMATION
ORIENTATION



APPUI AUX PROFESSIONNELS

3 ACCOMPAGNER ET COORDONNER LES PARCOURS



Information et
collaboration
avec le médecin
traitant tout au
long du parcours



INCLUSION DANS LE PARCOURS

Pôle hebdomadaire de régulation et inclusion :

- Détermination du niveau de réponse (Information/orientation/coordination)
- Désignation d'un(e) référent(e) de parcours complexe (RPC)

RÉPARTITION DES SITUATIONS PAR PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

- 1** **Besoin d'aide à la vie quotidienne**
77%
- 2** **Problématiques de soins somatiques et psychiques**
69%
- 3** **Problématiques rencontrées par les proches aidants**
58%
- 4** **Difficultés administratives et/ou financières et besoin de protection juridique**
48%
- 5** **Problématiques relatives à l'isolement social**
41%

PRISE EN CHARGE DU PARCOURS

Visite à domicile ou sur le lieu de vie

- Évaluation multidimensionnelle des besoins en lien avec les partenaires
- Recueil du consentement de l'utilisateur et information sur les droits

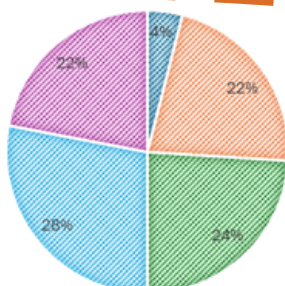
260

**VISITES À DOMICILE
D'ÉVALUATION**

RÉPARTITION DES SITUATIONS PAR PATHOLOGIE PRINCIPALE

- 1** **Neurologie**
18%
- 2** **Maladies neuro-dégénératives**
10%
- 3** **Maladies cardiovasculaire**
10%
- 4** **Psychiatrie**
10%
- 5** **Endocrinologie**
9%
- 6** **Addictologie**
8%

RÉPARTITION DES SITUATIONS PAR TRANCHE D'ÂGE



- 0-25 ans
- 26-59 ans
- 60-74 ans
- 75-84 ans
- 85 ans et plus

75%



**DES PATIENTS ONT
PLUS DE 60 ANS**



BILAN D'ACTIVITÉ 2025

SUIVI DU PARCOURS

Réunion de concertation pluriprofessionnelle

- Échanges réguliers avec les partenaires

Élaboration d'un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)

- Détermination des actions et mobilisation des ressources nécessaires

Visite de suivi à domicile ou coordination à distance

307

VISITES DE SUIVI OU D'ACCOMPAGNEMENTS PATIENTS / ENTOURAGE

- Suivi des actions mises en place et réajustement si nécessaire

155

(5 MOIS)

JOURS DURÉE MÉDIANE D'ACCOMPAGNEMENT

- La durée d'accompagnement est adaptée aux besoins de l'utilisateur



4

FIN DE PARCOURS

- Lorsque l'intervention du DAC n'est plus nécessaire
- En concertation avec les acteurs mobilisés autour de la situation

34%

Situation stabilisée

20%

Absence d'adhésion du patient
au projet

33%

Entrée en institution / Relai
par un autre dispositif

9%

Perdus de vue, Déménagement, Autres

5%

Décès



BILAN D'ACTIVITÉ 2025

COORDINATION TERRITORIALE

SOUTIEN RENFORCÉ AUX PROFESSIONNELS DANS LE CADRE D'ESPACES DE CONCERTATION COLLECTIF

Le DAC vient en appui aux professionnels par l'expertise des situations complexes lors de temps de concertation. Celles-ci sont organisées par des partenaires ou **co-portées par le DAC dans le cadre des commissions situations complexes.**

Commissions situations complexes

- CLS/CLSM Annonay, CLS Pays des Vans Beaume Drobie, CLSM Privas
- Commission SIAO

Participation aux Commissions Séjours Longs et Complexes

- Centre Hospitalier de Valence

Concertation bi-mensuelle

- Direction territoriale d'action sociale - Service autonomie (DTAS)
- Conseil département Loire -Service autonomie (ICA)
- Pôle de Compétences et Prestations Externalisées (APAJH)

APPUI TECHNIQUE AUX PROFESSIONNELS DANS LES PARCOURS DE SANTÉ

Dans le cadre de ses missions, le DAC apporte un appui technique. Il vise à soutenir la mise en œuvre des projets territoriaux en favorisant l'interconnaissance des acteurs, l'articulation des dispositifs et la coordination des acteurs en santé.

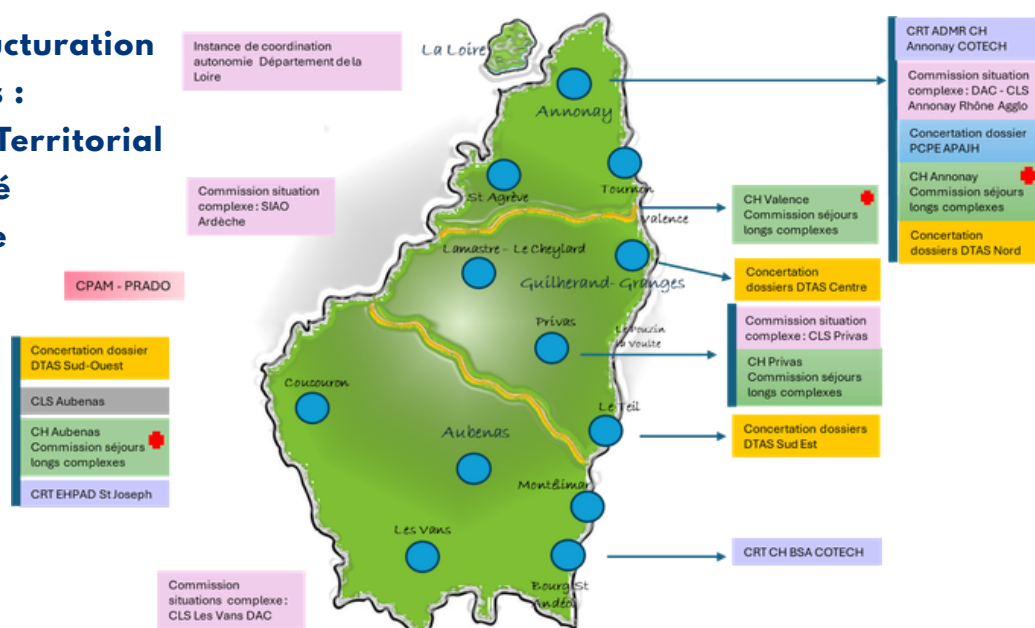
Appui technique à la structuration des services et dispositifs :

- Centre de Ressources Territorial
- Contrat Local en Santé
- Filière Gériatologique



10

**Rencontres avec les
"Maisons de Santé
Pluriprofessionnelles"
du Département**





COORDINATION TERRITORIALE

L'arrivée d'un Chargé d'animation et de développement territorial a permis de renforcer le rôle d'animation et de coordination territoriale du DAC

+300

**Réunions et / ou instances
de coordination territoriale**

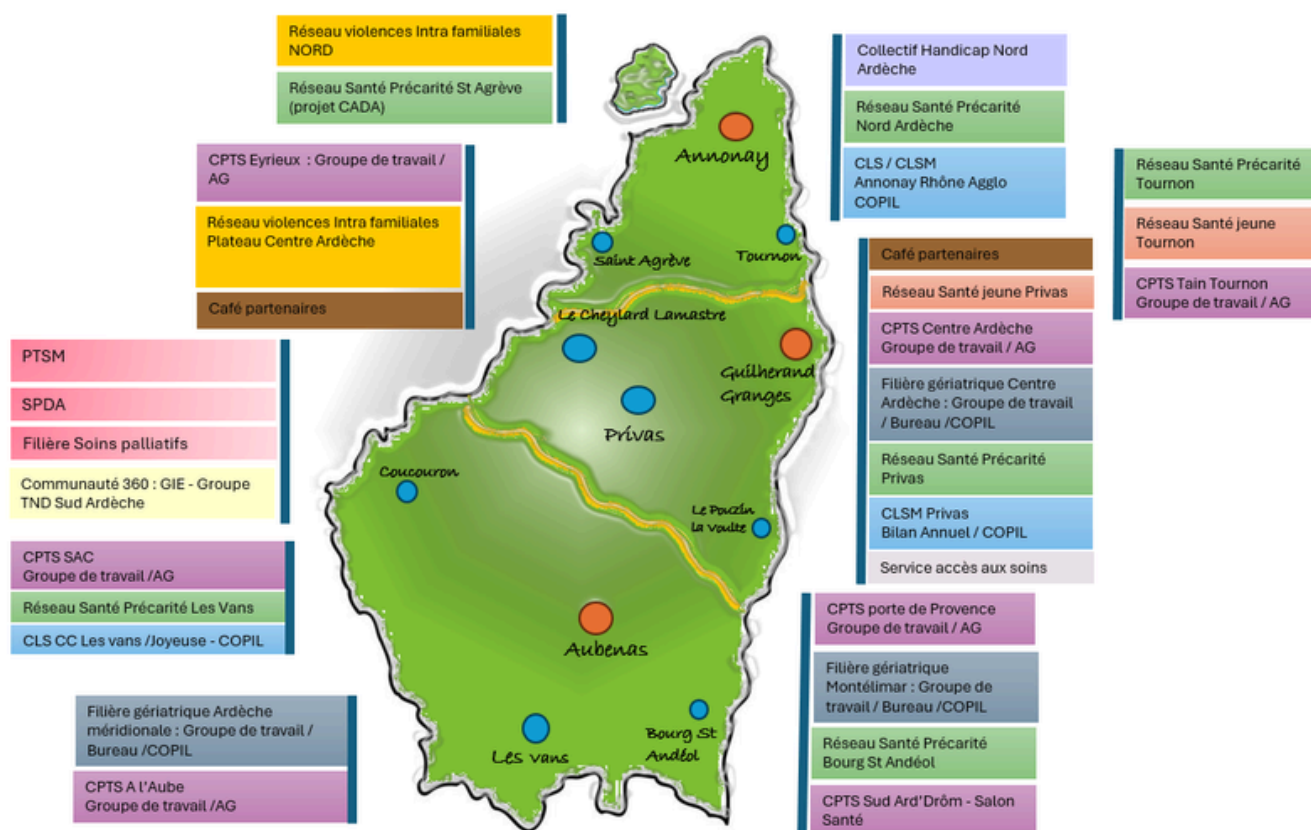
218

Participations à des réunions ou groupes de travail organisés par nos partenaires / événements organisés par les acteurs du territoire

101

Actions d'animations et d'articulations avec les dispositifs du territoire

Un travail en partenariat est mené sur **l'ensemble du territoire Ardéchois**, avec des acteurs de **différents champs d'intervention** (sanitaire, social, médico-social, insertion-précarité, handicap...)



8

**Temps de rencontre avec les acteurs institutionnels :
CTS, ARS, Département -DTAS, Communauté de communes, CPAM**

41

**Temps de rencontre avec les acteurs en santé :
CPTS, CLS, MSP**

15

**Réunions filière gérontologique
Comités de filière, groupe de travail...**





BILAN D'ACTIVITÉ 2025

COORDINATION TERRITORIALE



En collaboration avec la Cellule d'Animation Régionale **Soins Palliatifs Auvergne Rhône-Alpes et le CH Ardèche Nord**, une demi-journée d'information autour des soins palliatifs et des directives anticipées, est proposée à **l'ensemble des professionnels** intervenant sur le secteur Ardèche Nord



CONFERENCE – ATELIERS
SOINS PALLIATIFS



FORUM
SANTÉ - SENIOR

En partenariat avec les acteurs du territoire, le DAC co-anime deux collectifs de soutien et de sensibilisation au Handicap :



- **Collectif Handicap Ardèche Nord**
3 rencontres annuelles
+ de 30 participants
- **Groupe Parcours TND Sud Ardèche**
2 rencontres annuelles
+ un webinaire

COMMUNICATION ET ANIMATION TERRITORIALE

La communication est un enjeu important afin de développer et de consolider l'ancrage du DAC sur l'ensemble du territoire



FLASH INFO DAC
MENSUEL



NEWSLETTERS
SEMESTRIELLE

- **Une communication mensuelle** sur les réseaux sociaux, reprend les éléments essentiels de la dynamique territoriale et des rencontres partenariales.
- **Une newsletter semestrielle** apporte un éclairage sur l'actualité du DAC

le DAC Ardèche a ainsi **renforcé son rôle d'animation territoriale et de coordination des acteurs** de santé, sociaux et médico-sociaux du département :

- Permettant une meilleure identification institutionnelle du DAC et de ses missions
- Facilitant ainsi les orientations, la coopération inter structures et l'intégration du DAC dans les instances territoriales.



DÉMARCHE QUALITÉ

QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION AUX PROFESSIONNELS ET AUX USAGERS

À partir de septembre 2025, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) engage les DAC dans le déploiement du premier axe de la démarche nationale d'évaluation du service rendu, à travers la mise en place de questionnaires de satisfaction destinés aux professionnels et aux usagers. »

QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AU PROFESSIONNEL DEMANDEUR 35 % DE RÉPONSES

➔ 8,5 / 10 DEGRÉ DE SATISFACTION GLOBAL
VIS-À-VIS DU DAC

QUESTIONNAIRE AU PATIENT OU PROCHE AIDANT 52 % DE RÉPONSES

➔ 67% SATISFAITS À TRÈS SATISFAITS



AUTOÉVALUATION DU SERVICE RENDU

La FACS AURA a initié l'expérimentation d'une auto-évaluation de la plus-value de l'intervention des DAC en juillet 2024. Cette évaluation s'est poursuivie sur l'année 2025.

Cette initiative s'inscrit dans une **dynamique d'amélioration continue des pratiques** et du service rendu aux usagers et vise à objectiver l'impact des DAC sur les parcours de santé et de vie.

67%

Action autour des professionnels : aide aux démarches, décloisonnement professionnel, soutien à l'organisation du travail...

64%

Introduction de nouveaux acteurs :

Kiné, Psychologues, acteurs du champ de la précarité, association de patients, Assistante Sociale, SAAD, mandataires.....

80%

Soutien au parcours de santé :

Articulation avec une CPTS, le SAS, un CRT, mise en place d'un hébergement temporaire, concertation inter-acteurs, augmentation des aides en place...

32%

Soutien au parcours de vie :

Aménagement de l'habitat, renforcement du lien social...



BILAN D'ACTIVITÉ 2025

BILAN FINANCIER

RECETTES 2025

RECETTES	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025
Subvention d'exploitation	1 064 830€	1 064 830€
Autre produits (cotisations, produits financiers, produit exceptionnels)	—	16 893€
Total	1 064 830€	1 081 723€



DÉPENSES 2025



DEPENSES	Prévisionnel 2025	Réalisé 2025
Fontionnement	216 900€	271 490€
Masse salariale	847 930€	708 151€
Total	1 064 830€	979 641€

Budget prévisionnel 2026 établi dans le cadre du CPOM

1 135 170 €

Fonctionnement: 254 865 € (22%)

Masse salariale : 915 270 € (78%)

Budget validé par ARS avec 16,3 Etp



PERSPECTIVES ET PROJETS 2026

- Projets 2026
- Perspectives



PROJETS 2026

L'année 2026 constitue une étape supplémentaire pour le DAC Ardèche, marquée par la structuration de ses orientations stratégiques et de son cadre d'intervention.

RÉDACTION DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIF 2026-2028

La signature d'un **Contrat Pluriannuel d'Objectif avec l'ARS** permettra de formaliser les objectifs, les engagements et les moyens du DAC Ardèche sur plusieurs années, en sécurisant le cadre de financement et d'évaluation.

RÉDACTION DU PROJET DE SERVICE ET DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet de service vise à formaliser les missions, l'organisation et les principes d'action du DAC Ardèche. Élaboré de manière collaborative, il permettra de renforcer l'harmonisation des pratiques, la qualité du service rendu et la lisibilité du dispositif auprès des partenaires.

Le projet associatif viendra réaffirmer les valeurs, l'objet et les orientations stratégiques portées par l'association gestionnaire. Il constituera un socle structurant pour la gouvernance et le pilotage du DAC.

RECRUTEMENT D'UN RÉFÉRENT DE PARCOURS

Le recrutement d'un Référent de Parcours Complexe supplémentaire répondra à l'augmentation des sollicitations. Une nouvelle organisation des antennes permettra de garder de la flexibilité afin de garantir une réponse aux demandes d'appui.

PERSPECTIVES 2026-2030

Sur la période 2026-2030, le DAC Ardèche poursuit son objectif de consolidation et de pérennisation en tant que dispositif de référence de la coordination des parcours complexes.

Les priorités porteront sur :

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ORGANISATION INTERNE

HARMONISATION ET AMÉLIORATION CONTINUE DU SERVICE RENDU

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS TERRITORIAUX





Rapport d'activité 2025 -DAC ARDECHE

SIÈGE SOCIAL DAC ARDECHE

116 rue Marc Seguin
07500 Guilherand-Granges
contact@dacardeche.fr
04.75.81.63.10
www.dacardeche.fr